

**Commission de Suivi des Sites**  
**de Saint-Médard-en-Jalles et Sainte-Hélène**

---

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**  
**à Saint-Médard-en-Jalles (33)**  
**Mardi 11 septembre 2018 – 10 heures 00**

---

## Liste des participants

---

**Thierry LEBLOND** Adjoint au maire de Saint-Médard-en-Jalles – Président de la CSS

*Collège « Administration »*

**Monique ALLAUX** DREAL Nouvelle Aquitaine – Adjointe au chef de l'unité départementale et responsable de cellule

**Jean-Christophe LUC** DREAL Nouvelle Aquitaine – Inspecteur des Installations Classées  
**Thierry RENAUD** CGA (Contrôle Général des Armées)

Inspecteur des installations classées

**Philippe PAPEREU** Gendarmerie de Saint-Médard-en-Jalles

**Sabine GIRAUD** ARS (Agence Régionale de Santé) – DD33

*Collège « Collectivités territoriales »*

**Christophe GRANDJEAN** Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Directeur Général des Services

**Geoffrey CLAUDIN** Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Adjoint de quartier

**Fabienne JARIOD** Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Resp. Développement durable

**Jean-Pierre CAMPISTRE** Mairie de Moulis-en-Médoc – Adjoint au Maire

**Jean-Michel HUGUET** Mairie de Sainte-Hélène – Adjoint au Maire

**Jacques GOUIN** Mairie de Castelnau-du-Médoc – Adjoint au Maire

*Collège « Exploitants »*

**Vanessa VADIMON** ARIANE GROUP Candale – Resp. HSE

**Jean-Luc LE RHUN** ARIANE GROUP Candale – Resp. Sécurité / Environnement

**Christophe ANGER** ARIANE GROUP St Médard – Resp. Sûreté / Sécurité

**Thierry LATHUILLIERE** ARIANE GROUP St Médard – Resp. Environnement

**Vincent BATBY** DGA/EM Gironde – Animateur du Pôle HSE

**Serge BORDACHAR** DGA/EM Gironde – Adjoint Directeur

**Nathalie FLORETTE** DGA/EM Gironde – Adjoint Chargé Protection de l'environnement

**Frédéric GALICHON** DGA/EM Gironde – Chargé Protection de l'environnement

**Olivier HERMANN** ROXEL - Directeur d'établissement

**Pierre CADILLON** ROXEL - Responsable Santé / Sécurité / Environnement

**François PLUCHON** ROXEL - Adjoint Responsable Santé / Sécurité / Environnement

*Collège « Salariés »*

**Gwenaëlle MARRIER** DGA/EM Gironde – CHSCT

**Jean-Luc LAHAYE** DGA/EM Gironde – Représentant des personnels militaires

**Laurent MORISSET** ROXEL Saint-Médard-en-Jalles – CHSCT

**Sébastien FARIBAULT** ARIANE GROUP Candale – CHSCT

*Collège « Riverains »*

**Jean-Michel OLIVES** Président Coordination quartiers Est/Sud de Saint-Médard-en-Jalles

**Claude BONNET** SEPANSO Gironde – Vice-Président

---

## ***Ordre du jour***

---

- Bilan de l'activité des établissements et des nouveaux projets (par les industriels)
- Bilan des inspections par le Contrôle Général des Armées et la DREAL
- Autre sujet souhaité à l'initiative des participants

---

## ***Documents associés***

---

- Annexe 1 : Présentation du bilan des activités et des projets de ROXEL
- Annexe 2 : Présentation du bilan des activités et des projets d'ARIANE GROUP Saint-Médard
- Annexe 3 : Présentation du bilan des activités et des projets d'ARIANE GROUPE Candale
- Annexe 4 : Présentation du bilan des activités et des projets de la DGA/EM de Candale
- Annexe 5 : Bilan des inspections par le Contrôle Général des Armées
- Annexe 6 : Bilan des inspections par la DREAL

---

## ***10 h 05 – Début de la réunion***

---

### **M. LEBLOND, Président de la CSS**

Ouvre la réunion.

### **Mme ALLAUX, DREAL**

Indique, en préambule, que des changements dans l'organisation des services ont eu lieu comme suite au départ, début septembre, de l'inspecteur référent, Monsieur Varrieras. Celui-ci n'étant pas remplacé avant le 1<sup>er</sup> mars 2019, elle a été chargée d'assurer l'intérim sur les sites concernés. Elle indique être assistée de Jean-Christophe Luc qui connaît bien les sites ainsi que les principaux enjeux.

---

## ***Bilan de l'activité des établissements et des nouveaux projets (par les industriels)***

---

- **ROXEL**

### **M. CADILLON, ROXEL**

Souligne l'importance des investissements qui ont été consentis et indique que le projet majeur concerne la modernisation de l'usine.

Il précise, à propos de la couverture des aires à déchets, qu'elle est destinée à éviter la pollution lors des épisodes pluvieux.

Il indique que le pilotage du site pyrotechnique multi-exploitants donne lieu à des échanges de bonnes pratiques avec Ariane Group.

Il mentionne que des études ont été entreprises afin d'harmoniser les consignes de sécurité sur le site.

Il précise, à propos de l'incident du 7 juillet 2015, que l'installation concernée a été remise en service au mois d'août 2018 et que tous les travaux entrepris avaient été validés par l'administration.

Eu égard au projet de modernisation de l'usine composite, pour la partie malaxage, deux bâtiments sont d'ores et déjà construits et le chantier avance conformément au planning établi. Pour ce qui concerne les bâtiments de finition, les travaux sont en cours et devraient se poursuivre en 2019.

### **M. BONNET, SEPANSO**

S'enquiert du sort réservé aux anciens bâtiments.

### **M. CADILLON, ROXEL**

Indique qu'ils seront, soit démolis pour laisser la place aux nouveaux bâtiments, soit maintenus en l'état car identifiés comme lieux de refuge pour les chauves-souris.

### **M. HERMANN, ROXEL**

Précise, à propos de la réhabilitation du bâtiment comme suite à l'incident du 7 juillet 2015, qu'elle a coûté 800 000 euros.

### **M. LEBLOND, Président**

Demande si des associations de protection de la nature ont été sollicitées à l'occasion des travaux.

### **M. PLUCHON, ROXEL**

Précise que les travaux sont réalisés sous couvert d'un arrêté de destruction, en présence d'un écologue confirmé qui avait par ailleurs rédigé un cahier des charges. Les vérifications adéquates ont été faites et il a veillé notamment à ce qu'aucun chiroptère ne soit blessé.

## • **ARIANE GROUP Saint-Médard-en-Jalles**

### **M. LATHUILLIERE, ARIANE GROUP**

Fait état des investigations qui ont été réalisées en lien avec le passif du site. Les zones potentiellement contaminées ont été définies sur la base d'études historiques menées, soit à partir des archives propres à l'entreprise, soit des archives militaires, mais également des témoignages des anciens salariés. Depuis 2007, les différentes investigations qui ont été menées ont permis de déterminer l'état du site.

Il précise, à propos des différentes zones impactées, que :

- la zone B, plus sensible, est celle sur laquelle sont détruits les déchets pyrotechniques par brûlage ;
- la zone E est un atelier dans lequel on a procédé à un dégraissage à l'aide du trichloréthylène ;
- la zone CLV, qui comprenait une petite distillerie, était destinée au nettoyage ;
- la zone perchlorate était dédiée au stockage et à la préparation. Elle comprend une quantité importante de perchlorate. Il souligne à ce sujet la présence d'une barrière hydraulique en bordure du site qui a donné des résultats que l'on peut qualifier d'encourageants ;
- la zone F comprend des produits utilisés dans l'industrie automobile. Il souligne à ce sujet que c'est la première zone pour laquelle le traitement des nappes est terminé ;
- la zone G ne devrait plus être utilisée à compter de l'année prochaine, la zone source ayant été traitée. Seule subsiste une barrière hydraulique.

Il souligne que le trichloréthylène a été utilisé sur la majeure partie du site, d'où la nécessité de définir des priorités en termes d'actions. Certaines zones telles que les malaxeurs ou les laboratoires, sur lesquelles il pourrait y avoir des résidus de trichloréthylène, n'ont pas encore été investiguées, en dépit de l'existence d'un plan pluriannuel d'investigations, en cours de réalisation.

Il mentionne également le plan pluriannuel de contrôle des eaux souterraines à la périphérie du site, qui permet de hiérarchiser les actions.

Outre les coûts liés aux investigations et à la remédiation, il précise que chaque unité de traitement coûte entre 100 et 200 000 euros par an.

Il ajoute que, dans le cadre du suivi du perchlorate dans la Jalle, aucun incident n'est survenu au cours de l'année écoulée.

L'inspection de la DREAL, en date du 8 février 2018, ainsi que l'arrêté préfectoral consécutif de mise en demeure faisaient suite à une plainte.

A propos des incidents survenus sur le site, il précise, au sujet du rabatement d'un nuage de fumée de brûlage sur le quartier de Peyre Martin, que les conditions météorologiques n'étaient pas bonnes au cours des jours précédents et que, après les vérifications d'usage (vitesse et direction du vent, visibilité, ...), la décision a été prise de procéder au brûlage le 24 janvier à 5 h 00.

Au vu de l'analyse des faits, l'explication la plus plausible est celle de spécificités locales à l'échelle du site. C'est pourquoi les conditions d'autorisation de brûlage ont été renforcées. Dorénavant, s'il y a le moindre doute, interdiction est faite aux équipes de brûler.

Le personnel chargé de veiller à ce que les conditions soient réunies est formé et la procédure, très contraignante, permet de protéger dorénavant les quartiers Nord. Il est tenu compte non seulement du vent mais également de l'hygrométrie. Enfin, pour protéger les enfants dans les écoles, aucun brûlage n'a lieu pendant les récréations. Le CODIS, la gendarmerie et l'aéroport sont informés avant et après le brûlage.

A propos des projets, il fait état d'un test réalisé avec un système innovant de traitement qui pourrait se substituer au brûlage à l'air libre. Les déchets traités seraient transformés en molécules inertes. Les résultats des tests seront portés à la connaissance de l'administration. Le montant engagé est de l'ordre de 4 millions d'euros.

Il indique, à propos du deuxième projet concernant les dépôts de perchlorate d'ammonium, qu'il a pour but de rationaliser l'exploitation du parc en réorganisant les dépôts. Des bâtiments anciens, potentiellement dangereux tant pour les salariés que pour l'environnement, ne seraient plus utilisés. Le permis de construire a été délivré. L'objectif n'est pas d'augmenter la capacité du site mais d'améliorer les conditions de stockage.

**M. LEBLOND, Président**

Indique qu'il avait émis le souhait, lors de la dernière réunion, d'accéder en temps réel aux données relatives aux rejets des établissements industriels.

**M. LATHUILLIERE, ARIANE GROUP**

Remarque qu'il n'y a pas eu d'avancée en la matière même si l'entreprise est favorable à une communication. Il précise, par ailleurs, que les résultats sont communiqués à l'administration.

**M. LEBLOND, Président**

Indique que les informations pourraient être délivrées *via* des communiqués de la part d'Ariane Group, lesquels pourraient être postés sur le site de la mairie.

**Mme ALLAUX, DREAL**

Propose d'étudier la possibilité de communiquer *via* le site internet de la DREAL afin de valoriser les efforts consentis par l'exploitant notamment en matière de dépollution du site et souligne les résultats intéressants qui ont été obtenus.

**M. LEBLOND, Président**

Met l'accent sur le fait qu'en l'absence de communication de la part du site, la population ne retiendra que les informations négatives véhiculées, le cas échéant, par les médias.

**M. LATHUILLIERE, ARIANE GROUP**

Dit ne pas être favorable à ce genre de communication et rappelle que l'exploitation du site n'a eu aucun impact sanitaire. Les résultats, très positifs souligne-t-il, ont tous été communiqués à l'administration *via* un site internet dédié. Ils sont accessibles sur le site de la DREAL. La communication au fil de l'eau ne présente donc pas d'intérêt.

**M. LEBLOND, Président**

Rappelle que le souhait d'anticiper est à l'origine de la demande. Il précise que cette anticipation répond à une volonté de transparence.

**M. ANGER, ARIANE GROUP**

Mentionne l'existence de plans d'actions incluant la DREAL et les services de la mairie. Il précise que, le public n'étant pas impacté, la communication peut être réalisée *a posteriori*.

**Mme ALLAUX, DREAL**

Observe que la démonstration a été faite d'une certaine transparence et insiste sur la nécessité d'organiser en premier lieu la communication à destination des personnes qui doivent agir. Elle ajoute que les institutionnels et les associations sont à même d'interpréter les données qui leur sont communiquées. Elle estime qu'une communication précoce à destination de la population risquerait de semer le trouble. Elle fait remarquer également que les données sont accessibles au public *via* des sites dédiés et conclut en indiquant qu'une réflexion à ce sujet ne peut être engagée qu'au niveau global avec tous les exploitants.

**M. LEBLOND, Président**

Fait état d'une pollution de l'air qui aurait eu lieu le 6 avril 2018. Elle lui a été signalée par un riverain qui mentionnait par ailleurs une gêne respiratoire pour lui et sa famille. La personne en question fait part également de son intention de rédiger un courrier à l'attention du CGA.

**M. ANGER, ARIANE GROUP**

Répond qu'il n'a pas été informé mais que, dans une volonté de transparence, il est tout à fait disposé à recevoir ce genre d'informations.

**Mme ALLAUX, DREAL**

Indique également ne pas avoir eu connaissance de cet épisode et précise que, lorsque la plainte est fondée et étayée, ses services interviennent sans attendre. Cependant, dans ce cas, le traitement lui semble compliqué, étant donné son ancienneté.

**M. BONNET, SEPANSO**

Souligne les progrès très importants réalisés et salue le travail accompli. Il s'enquiert du délai pour la mise en service de l'installation pilote qui remplacerait le brûlage en plein air.

**M. ANGER, ARIANE GROUP**

Signale que les déchets doivent être préparés à cette fin et que les fonds doivent être débloqués. Il s'agit d'un projet à long terme.

**M. LATHUILLIERE, ARIANE GROUP**

Mentionne qu'une réflexion est en cours au sujet de la réutilisation du site pilote, de la synergie des moyens à mettre en œuvre, de l'organisation des flux de déchets, de leur stockage, du transfert des eaux traitées... Il indique que, dans un premier temps, la démonstration doit être faite de la rentabilité du projet.

- **ARIANE GROUP Candale**

**Mme VADIMON, ARIANE GROUP**

Précise, à propos du POI, que les pompiers sont désormais conviés aux exercices.

- **DGA/EM**

**M. BONNET, SEPANSO**

S'enquiert, comme suite à la présentation de M. BORDACHAR, de la transmission des résultats du contrôle des eaux souterraines.

**M. BORDACHAR, DGA/EM**

Lui répond que, s'agissant d'un terrain militaire classé secret défense, ils sont transmis comme il se doit au CGA.

**M. BONNET, SEPANSO**

Lui demande s'il a connaissance de rejets dans la nappe.

**M. BORDACHAR, DGA/EM**

Lui répond que des rejets ont probablement lieu dans la nappe. Cependant, dans tous les cas, ces rejets ne sont autorisés qu'à condition de respecter certains seuils.

**Bilan des inspections (par le Contrôle Général des Armées et la DREAL)**

• **CGA**

**M. RENAUD, CGA**

S'enquiert, à propos du projet de captage des eaux de la galerie Caupian et des forages Gajac4 et SMIM2, de l'état d'évolution de l'enquête publique.

**Mme GIRAUD, ARS**

Lui indique que l'enquête est en cours.

**M. RENAUD, CGA**

Précise que les seuls incidents notables ont eu lieu fin mars et qu'ils ont été signalés.

**M. LEBLOND, Président**

Lui demande de faire un nouveau signalement car le courrier ne lui est pas parvenu.

**M. BONNET, SEPANSO**

Demande que soit précisé ce sur quoi portait l'enquête publique.

**Mme GIRAUD, ARS**

Indique qu'elle vise à déterminer le périmètre de captage des eaux potables.

• **DREAL**

**M. LUC, DREAL**

Précise, à propos de l'arrêté de mise en demeure adressé à Ariane Group Saint-Médard, qu'il visait à obtenir de l'exploitant qu'il respecte les conditions de brûlage. Il indique par ailleurs que l'exploitant disposant maintenant d'une station météo qui lui permet d'avoir des données fiables, il ne s'interdit plus de réaliser des brûlages nocturnes même si ceux-ci sont limités en nombre. Il ajoute que ces actions n'appellent pas de commentaires de la part de la DREAL. Il note également, à propos de l'enregistrement des données, qu'elles sont réalisées indépendamment du fait que le brûlage ait lieu ou pas, ce qui donne des indications précieuses.

**M. BONNET, SEPANSO**

S'enquiert de la réaction tardive comme suite à l'arrêt inopiné d'une des barrières hydrauliques.

**M. CADILLON, ROXEL**

Concède le manque de réactivité et précise que les dispositions ont été prises avec le prestataire. Il ajoute qu'une surveillance renforcée a été mise en place pendant plusieurs mois comme suite à cet incident et que la preuve a été faite qu'il n'avait pas eu d'impact.

---

**Autre sujet souhaité à l'initiative des participants**

---

**M. LEBLOND, Président**

Clôture la réunion en l'absence d'autres questions de la part des participants.

---

**12 H 00 – Clôture de la réunion**

---

➤ Présentation du bilan des activités et des projets de ROXEL



**Information CSS**  
(art. 6 de l'arrêté préfectoral du 24/04/2015)

**Du 11 septembre 2018**  
**ROXEL**  
**ETABLISSEMENT SUD**



**Roxel**  
Propulsion systems

Non autorisé de ré-imprimer, de révéler aux tiers ou de copier, reproduire, modifier ou transmettre le contenu de ce document sans l'autorisation écrite préalable de Roxel - 01 30 42 10 00

CSS du 11 septembre 2018

1. HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU SITE
2. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT
3. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE
4. COMPTE-RENDU DES INCIDENTS ET ACCIDENTS
5. DECISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION
6. COLLECTE DES EFFLUENTS
7. PROJETS

## 1. HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU SITE



- Étude et conception de moteurs-fusées à propulsion solide
- Fabrication et implémentation de différents types de propergols (composites, double base extrudés sans solvant (EDB))
- Centre d'essais, intégration (roquettes et booster de drones)
- Fabrication et contrôle de protections thermiques et d'inhibiteurs
- Étude, conception et fabrication d'allumeurs



## 1. HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU SITE

Site SEVESO seuil Haut

Site partagé avec ArianeGroup par convention d'exploitation.

Exploitation d'@ 150 bâtiments industriels sur 230 existants

→ Site de 450 Ha @30% de la surface du site exploitée par ROXEL

Production 2017 du site de SMD :

- 64T de propergol composite
- 74T de propergol homogène
- 1200 essais de Tirs au banc

Effectifs du site : 270 personnes

Chiffre d'Affaire 2017 : 83 M€ (ROXEL FR)

## 2. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

NOM DU PROJET	Domaine SSE
Travaux de mise en sécurité site	Sécurité
Bassins de collecte des eaux d'extinction	Environnement
Mise en conformité installation de conditionnement atelier et réduction de la consommation d'eau	Environnement
Mise en conformité vis-à-vis des Etudes de Sécurité au Travail	Sécurité
Rationalisation et mise en conformité des moyens de conditionnement du secteur Essais	Environnement
Modernisation Usine Composite	Sécurité/Environnement

**Montant global engagé: 3893 K€**

## 2. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

### ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2017/2018 depuis dernier CSS

- Création de 2 bassins de collecte des eaux d'incendie



- Mise en place en sortie d'un bâtiment d'usinage d'un décanteur permettant de retenir la matière en suspension à l'issue du nettoyage de l'atelier
- Mise en place d'un débourbeur/déshuileur sur le rejet R4

## 2. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

### ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2017/2018 depuis dernier CSS

- Couverture de 6 aires à déchets



## 2. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

### ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2017/2018 depuis dernier CSS

- Remplacement installation de climatisation secteur Allumeurs, réduction de la consommation d'eau de 30%



## 3. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

### SGS:

Vérification de l'efficacité du Système de Gestion de la Sécurité à travers une Revue de Direction annuelle (mars 2018)

### Pilotage du site pyrotechnique multi-exploitants

- COMITE DE SITE Roxel/ArianeGroup

Réunions d'échange réalisées en décembre 2017, mars et juin 2018

- CONVENTION DE SITE Roxel/ArianeGroup

Mise à jour : 27 avril 2017

Révision et mise à jour d'instructions et de consignes communes entre Roxel/ArianeGroup

## 4. Compte-rendu des accidents et incidents

### INCIDENTS MARQUANTS 2017/2018

Pas d'incident depuis dernier CSS

### BILAN de l'INCIDENT du 07 juillet 2015

Fin des travaux de désamiantage et de remise en état



Remise en service du bâtiment



## 5. Décisions individuelles administratives de l'installation

### Arrêté Préfectoral Complémentaire du 12 février 2018

Nouvel Arrêté Préfectoral Complémentaire abrogeant un grand nombre de nos anciens arrêtés.

### Inspections DREAL

#### Année 2017/2018 depuis dernier CSS:

- **Inspection du 11 avril 2018:** « Récolement aux échéances préfectorales »

## 6. Projet de modernisation usine composite

### Projet de modernisation usine composite

Démarrage des travaux pour la réalisation de 8 bâtiments en 3 zones d'implantations

- Zone de malaxage: création de 3 bâtiments en remplacement de 7 bâtiments
- Zone de préparation des chargements: création de 2 bâtiments en remplacement de 4 bâtiments
- Zone de finition des chargements: création de 3 bâtiments en remplacement de 10 bâtiments)

## Bâtiments malaxage - MMV4

### Malaxeur 2 : Fin du Génie Civil



### Malaxeur 1 : Fin du Génie Civil et mise en place Bâti Machine



## Bâtiments finition - ED2



▣ Déboisement de la zone de travaux

## CSS du 11 septembre 2018

Merci de votre attention



<b>01 ACTIONS ET COÛTS</b>	<b>03</b>	<b>03 DECISIONS ADMINISTRATIVES</b>	<b>15</b>
ACTIONS PREVENTION SSE	08		
BILAN DE LA REMÉDIATION	09	<b>04 ACCIDENTS/INCIDENTS</b>	<b>17</b>
QUALITÉ DE LA JALLE	12	RABATTEMENT D'UN NUAGE DE FUMÉES	20
<b>02 BILAN DU SGS</b>	<b>13</b>	<b>05 PROJETS</b>	<b>21</b>
		PILOTE SCWO	22
		STOCKAGES DE SH	23

# 01

## ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT

## ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT

### Actions en faveur de la sécurité sur 2017-2018: 792 k€

- Protection contre le risque électrostatique
- Protections collectives
- Sécurité incendie

### Actions en faveur de l'environnement 2017-2018 : 350 k€

- Amélioration de la collecte et séparation d'eaux souillées
- Programme énergie
- Stockage déchets
- Amélioration de la filtration de poussières

**Total Actions de Prévention SSE : 1 142 k€** (hors couts récurrents)

## ETUDES HISTORIQUES ET ZONES INVESTIGUEES



## SYNTHESE PAR ZONE

Zone	Nature impact	Impact hors site avant traitement	Mesures de gestion	Date de mise en œuvre	Etat
A (ancienne décharge municipale)	Déchets ménagers enfouis	non	Surveillance (aucun impact constaté à l'extérieur)	2011	continu
B (zone CTD)	COHV et perchlorate	oui	Barrière hydraulique avec unité de traitement (charbon actif + résines) – Aménagement des fossés	Mars 2016	Exploitation en cours
	Déchets enterrés	non	Excavation et traitement de résidus de brûlage	Août 2013 à février 2014	Terminé en 2014
	COHV et perchlorate	oui	Réfection de la canalisation R6 drainant les eaux polluées	Juin 2014	Terminé en 2014
	Produits pyrotechniques	oui	Excavation résiduelle de terres impactées par de la poudre en bande et de la nitroglycérine	Non démarré	Etude de sécurité (EST) en cours

## SYNTHESE PAR ZONE

Zone	Nature impact	Impact hors site avant traitement	Mesures de gestion	Date de mise en œuvre	Etat
C	Aucun	non	aucune	Sans objet	Sans objet
D	Aucun	non	aucune	Sans objet	Sans objet
E (zone CGP)	COHV	oui	Extraction multi-phase (air et eau) au droit du bâtiment (Terminé) et barrière hydraulique à l'aval avec unité de traitement (stripping + charbon actif)	2013	Exploitation en cours
CLV	COHV	oui	Barrière hydraulique avec unité de traitement (stripping + charbon actif)	2008	Exploitation en cours
	COHV	oui	Excavation et traitement des sols	2012	Terminé en 2012
	COHV	oui	« Aération » des sols et « barbotage » de la nappe au droit du bâtiment raccordée à l'unité de traitement ci-dessus	2012	Terminé en 2015

## SYNTHESE PAR ZONE

Zone	Nature impact	Impact hors site avant traitement	Mesures de gestion	Date de mise en œuvre	Etat
Zone perchlorate (zone source)	perchlorate	oui	Excavation et traitement des sols	2012-2013	Terminé en 2013
	perchlorate	oui	Traitement biologique in situ du perchlorate	Juillet 2016	Exploitation en cours
Zone perchlorate	COHV et perchlorate	oui	Barrière hydraulique avec unité de traitement (charbon actif + résines)	Avril 2015	Exploitation en cours
F (zone CEP) (zone source)	perchlorate	oui	Excavation et traitement des sols	2012-2013	Terminé en 2013
	perchlorate	oui	Lessivage des sols impactés non excavables	Décembre 2015	Terminé en 2017
F (zone CEP)	COHV et perchlorate	oui	Barrière hydraulique avec unité de traitement (charbon actif + résines)	Juillet 2015	Terminé en 2018
G (ou CCT2)	COHV	oui	Extraction multi-phase (air et eau) au droit du bâtiment et barrière hydraulique à l'aval avec unité de traitement (stripping + charbon actif)	2013	Exploitation en cours

## SYNTHESE PAR ZONE

Zone	Nature impact	Impact hors site avant traitement	Mesures de gestion	Date de mise en œuvre	Etat
H	Aucun	non	aucune	Sans objet	Sans objet
ARS (station-service)	Hydrocarbures (épandage accidentel)	non	Pompage	2013	Terminé en 2013
Ensemble du site (dont zone malaxeurs, SD, CLE, malaxeurs...)	COHV	non	Investigations complémentaires (recherche de zones sources, modélisation des panaches, test de traitement in situ...)	Programme pluriannuel depuis 2014	Continu
	Toutes substances	non	Surveillance en limite de site	2007	Continu
CSS1	Amiante ciment	non	Excavation des terres contaminées par de l'amiante	Juillet à aout 2015	Terminé en 2015

## BILAN DES TRAITEMENTS

L'ensemble des travaux d'investigation et de remédiation menés sur le site de Saint Médard a coûté un peu plus de 26 M€ depuis avril 2011 à fin 2017.

Au 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 Zone traitée	Date démarrage	Quantité de COHV extraite cumulée (Kg)	Quantité de PERCHLORATE extraite cumulée (Kg)
CLV	Octobre 2008	2 644	/
CGP (zone E)	Juin 2013	6 899	/
CCT2 (zone G)	Juin 2013	4 967	/
Secteur PA	Avril 2015	605	2 286
Secteur CEP	Juillet 2015	325	1 660
Secteur CTD	Juin 2016	44	2 800
<b>TOTAL</b>		<b>15 484</b>	<b>6 746</b>

## BILAN DES TRAITEMENTS

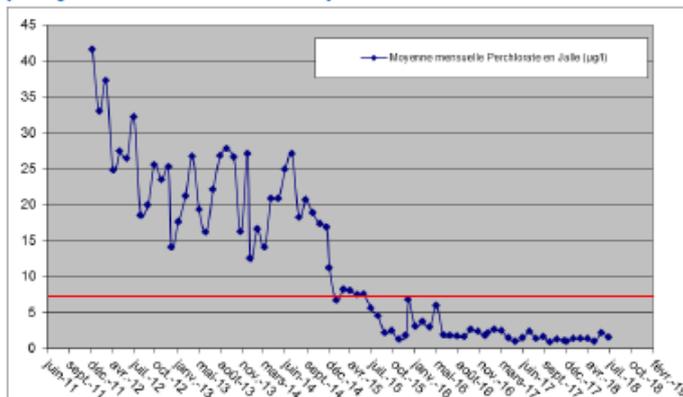
Seuls les COHV et le perchlorate ont été détectés à l'extérieur du site :

- dans les nappes du quaternaire et du miocène,
- dans la Jalle,
- dans certains captages d'eau potable de la commune de Saint Médard (transfert direct par la nappe du miocène ou via la Jalle).

Depuis la mise en place progressive des barrières hydrauliques (zones CLV, CGP et CCT2 puis zones PA, CEP et CTD) et des travaux de collecte et de traitement des effluents du site (notamment installation LICORNE pour le perchlorate), ces substances ne sont quasiment plus détectées à l'extérieur du site.

## ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT

Suivi du Perchlorate (concentration en  $\mu\text{g/l}$ ) dans la Jalle au niveau du Pont Rouge (moyennes mensuelles)



- 2011 : moyenne à 42  $\mu\text{g/l}$
- 2012 : moyenne à 28  $\mu\text{g/l}$
- 2013 : moyenne à 21  $\mu\text{g/l}$
- 2014 : moyenne à 19,3  $\mu\text{g/l}$  (~ 3,3 kg/j)
- 2015 : moyenne à 5,5  $\mu\text{g/l}$  (~ 0,7 kg/j)
- 2016 : moyenne à 3  $\mu\text{g/l}$  (~ 0,5 kg/j)
- 2017 : moyenne à 1,6  $\mu\text{g/l}$  (~ 0,16 kg/j)
- 2018 (fin aout) : moyenne à 1,25  $\mu\text{g/l}$

Objectif : <7  $\mu\text{g/l}$  (0,9 kg/j) atteint depuis 2015

# 02

## BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

### BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE SGS

Vérification du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) à travers une Revue de Direction annuelle au titre de l'année 2017 (février 2018). Examen de la conformité, de la mise en œuvre et de l'efficacité du SGS en matière de :

- Formation
- Identification et évaluation des accidents majeurs
- Maîtrise des procédés et de leur exploitation
- Gestion des modifications
- Gestion des situations d'urgence
- Gestion du retour d'expérience
- Contrôle des systèmes de gestion de la sécurité

#### COMITE DE SITE ARIANEGROUP/ROXEL

- Réunions d'échange réalisées en décembre 2017, mars et juin 2018
- Convention de site Roxel/ArianeGroup mise à jour le 27 avril 2017

# 03

## DECISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION

### DÉCISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION

#### Saint Médard

- 08/02/2018 – Inspection DREAL sur les brulages de déchets pyrotechniques
- 21/02/2018 – Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure sur les brulages de déchets pyrotechniques
- 04/04/2018 – Inspection DREAL sur l'exploitation de l'atelier de préparation d'explosifs et suivi des actions en cours

#### Sainte Hélène

- 08/02/2018 – Inspection DREAL sur la maitrise des timbrages
- 27/04/2018 - Arrêté Préfectoral complémentaire d'Autorisation d'Exploiter le site de Sainte Hélène

# 04

## COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

## COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

### Rabattement d'un nuage de fumée de brûlage sur le quartier de Peyre Martin le 24/01/18

#### Contexte :

- Les prévisions météorologiques étaient favorables à un brûlage au lever du jour (5h)
- Le 24/01 avant 5h, les contrôles effectués étaient conformes pour autoriser le brûlage :
  - Direction du vent Secteur SE confirmée à partir :
    - des données de météo France (abonnement site Météo France Prévi Expert),
    - de la girouette,
    - de l'appel téléphonique effectué auprès de la tour de contrôle de l'aéroport de Méribanac,
    - d'un lâcher de ballon au-dessus d'une rosace des vents.
  - Observation du ciel :
    - le ciel était clair et dégagé,
    - le ballon, suivi à l'aide d'un projecteur, est monté normalement (absence de plafond), validant une bonne visibilité verticale,
    - et de façon empirique, la cime des arbres situés à une cinquantaine de mètres des aires de brûlage était visible validant la visibilité horizontale. Une légère brume très localisée sous les arbres n'était pas de nature à remettre en cause l'opération.

Notre interprétation du phénomène du 24/01/18 est que le nuage de gaz est monté normalement à la verticale. Sous l'influence du vent, le nuage s'est déplacé lentement vers le nord-ouest. En passant au-dessus de la Jalle, celui-ci a rencontré une couche d'air saturée d'eau entraînant la condensation des gaz. Cet aérosol, de densité plus élevée, s'est alors rabattu sur le quartier de Peyre Martin, situé sous le vent, sa vitesse n'étant pas suffisante pour le disperser. Ces conditions étaient très difficilement prévisibles.

# COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

## Rabattement d'un nuage de fumée de brûlage sur le quartier de Peyre Martin le 24/01/18

Améliorations apportées à la procédure :

- Remplacement de la station météorologique locale avec anémomètre et girouette donnant :
  - Direction et force du vent instantanées et moyennées sur les 10 dernières minutes,
  - Température,
  - Humidité,
  - Pluviométrie,
  - Point de rosée,
  - Pression atmosphérique...
- Enregistrement des paramètres sur PC
- Renforcement des conditions d'autorisation de brûlage



**En cas de doute sur les conditions de brûlage → pas de brûlage.**

# 05 PROJETS

## PROJETS

### Installation d'un pilote de traitement par oxydation hydrothermale

- Procédé d'oxydation d'une matière en mélange avec de l'eau, dans les conditions de supercriticalité de l'eau qui devient un solvant idéal - Gamme 250 bar / 580°C - Taux de destruction jusqu'à 99,99% en quelques minutes,
- Test de destruction des déchets pyrotechniques non compatibles avec l'extraction et le traitement biologique – inscrit dans le programme de substitution des brulages à l'air libre
- Réduction potentielle des brulages si les tests et l'industrialisation sont concluants
- Test prévu fin 2018-début 2019



## PROJETS

### Réorganisation des dépôts de perchlorate d'ammonium (PA) à Sainte Hélène

- Evolution de la demande en PA pour Ariane 6 (1<sup>er</sup> lancement en 2020)
- Réorganisation des dépôts dans le secteur sud ouest du site par la construction de :
  - 1 bâtiment de stockage de PA et une dalle de stockage de containers maritimes (Tranche 1 en 2018-2019)
  - 3 bâtiments de stockage (PA et Al) (Tranche 2 en 2019-2020)
- Pas d'augmentation en net de la quantité stockée (plusieurs bâtiments ne seront plus exploités)
- Travaux étalés sur 2018-2020

➤ Présentation du bilan des activités et des projets d'ARIANE GROUPE Candale



### ArianeGroup – Les Sites Girondins

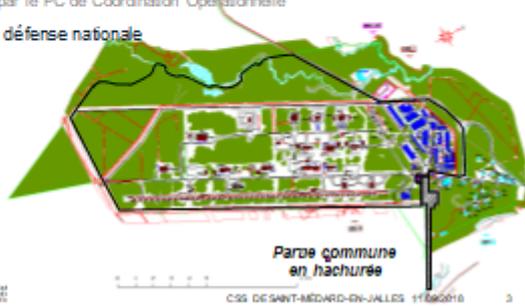


## Situation administrative du site de Candale

L'État est propriétaire (MinDef), Ariane Group permissionnaire par Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) avec une convention d'application de l'AOT.

- Site mono-exploitant (Ariane group):
  - > Gestion par convention d'occupation pour l'utilisation des bâtiments et des matériels par DGA EM
  - > Co-activités en zone pyrotechnique gérées par le PC de Coordination Opérationnelle
- Classement opérations secrètes intéressant la défense nationale
- Site classé SEVESO seuil haut
- Timbrage total de 1 500 tonnes

220 hectares sous AOT  
et 60000 m<sup>2</sup> de bâti



## Activités principales du site de Candale

### Activité basée autour des moteurs pour missiles balistiques

- > Assemblage / démontage mécanique des moteurs
  - > Stockage
  - > Préparation et expédition de transports pyrotechniques par route
- Produits pyrotechniques mis en oeuvre = propergol dans les moteurs



## ACTUALITES SITE DE CANDALE

### FAITS MARQUANTS ANNUELS

- Pas d'accident ou incident notable depuis la CSS de Novembre 2017.
- Poursuite de l' exploitation du réseau piézométrique (12) sur 2017/2018 avec 2 campagnes de prélèvement (basses et hautes eaux) : RAS.
- Dernière inspection CGA/IIIC (5 et 6 Février 2018) : recommandations en cours de traitement.
- Exercices POI : Montée en puissance du PC crise et manœuvre technique avec les équipes de secours d'ArianeGroup (Novembre 2017).
- Evénements environnementaux:
  - Fuite importante du château d'eau ayant entraîné sa vidange complète (environ 400 m<sup>3</sup>) [2017]
  - Foudroiement à proximité du B36 (zone pyrotechnique) avec destruction de matériel (régulateur d'une Centrale de Traitement de l'Air) [2018]

➤ Présentation du bilan des activités et des projets de la DGA/EM de Candale

CONSTRUISONS **ENSEMBLE**  
LA DÉFENSE DE DEMAIN

**BILAN ANNUEL**  
**COMMISSION DE SUIVI DE SITES**  
**11/09/2018**



## PLAN :

- Bilan du SGS
  - Organisation et formation
  - Identification et évaluation des AM → idem 2017
  - Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation → idem 2017
  - Conception et gestion des modifications → idem 2017
  - Gestion des situations d'urgence
  - Surveillance et performance
  - Audit et revue de direction
- Actions de prévention des risques et coûts associés
- Programme pluriannuel de réduction des risques
- Etude d'incidence Natura 2000
- Bilan des inspections et audits
- Bilan inspection CGA 2018

## BILAN SGS :

- **Organisation :**
  - Rappel : sous-direction « gestion modernisation » intégrant un pôle QSE. 4 départements : HST, ENV, PYRO et QUA
  - 1 apprenti DUT HSE (2017/2018)
- **Formations 2017 :**
  - Formations QSE pour un total de 280 jours  
(hygiène & sécurité : 154 j, Pyro : 94 j, Env & Qua : 7 j et master HSE : 25 j)
  - 47 séances de sensibilisation nouveaux arrivants et sociétés ext.  
: 202 personnes
  - Trimestrielle sécurité pyrotechnique : 4 x 1h30 pour 100 personnes
  - Séance annuelle de formation « 1.3 » de l'ADR (personnes concernées par le TMD)

## BILAN SGS :

### ■ Gestion des situations d'urgence :

- POI mis à jour en 2016 - Pas de PPI (demande via CGA)
- Moyens d'intervention propres + prestation de secours et de sécurité incendie assurée H24 par prestataire avec ses moyens
- Utilisation généralisée de portatifs radios géolocalisés depuis le 01/07/2018
- Stagiaire 6 mois : amélioration du dispositif de gestion de crise
- Exercices :
  - 04/2017 : feux proche d'une installation pyrotechnique
  - 09/2017 : feux proche d'une installation pyrotechnique avec intervention SDIS
  - 01/2018 : alarme intrusion dans bâtiment pyrotechnique
  - 04/2018 : déversement de produit chimique lors d'un transport interne
  - 06/2018 : feux proche d'une installation pyrotechnique avec intervention SDIS
  - + exercice hebdomadaire demandé à la société de gardiennage

## BILAN SGS :

### ■ Gestion du retour d'expérience :

- Veille des accidents pyrotechniques
  - Participation aux différents réseaux pyrotechniques
  - Mise à jour des documents de sécurité
- Double CHSCT + commission militaire
  - 13 réunion du SL en 2017
  - 8 réunions du L en 2017
  - 21 CCHPA en 2017
- 6 accidents du travail en 2017
  - 3 avec arrêt du travail
  - 0 d'origine pyrotechnique

## BILAN SGS :

### ■ Surveillance des performances :

- 8 visites du CHSCT et CCHPA en 2017
- Audits externes pilotés par le département contrôle interne
- Fonctionnement avec un responsable par installation et un système de passation interne
- Toutes les barrières de prévention et de protection sont contrôlées systématiquement avant chaque essai.

## ACTIONS DE PRÉVENTION ET COÛTS :

THEME	DOMAINE SSE	INVESTISSEMENTS (K€)	ANNEE
Création d'un parking TMD en zone de Saint Jean d'Ilac	SECURITE	400	2017
Remise à niveau et installation centrales détections incendie	SECURITE	115	
Mise en conformité PCT zone C	SECURITE	600	
Création nouveaux locaux sécurité de défense	SECURITE	200	
Fiabilisation TGBT	SECURITE	80	
Création d'un dispositif de surveillance des nappes vis-à-vis du perchlorate de Saint Jean d'Ilac	ENVIRONNEMENT	65	
Mise en conformité des aires de stockage matériels & spécimens après essais	ENVIRONNEMENT	380	
Réfection du réseau EP du restaurant d'entreprise	ENVIRONNEMENT	20	
Réfection du réseau EU du banc CB2	ENVIRONNEMENT	12	
Remise aux normes des canalisations des forages	ENVIRONNEMENT	40	
Désamiantage divers locaux	ENVIRONNEMENT	100	
Remplacement éclairage extérieur zone protégée (LED)	ENVIRONNEMENT	100	
Fiabilisation des climatisations	ENVIRONNEMENT	80	
		<b>2192</b>	
Remise aux normes des protections foudre des installations pyrotechniques	SECURITE	580	2018
Sécurisation des accès (PRODEF)	SECURITE	1600	
Remise à niveau et installation centrales détections incendie	SECURITE	100	
Fiabilisation TGBT	SECURITE	70	
Adaptation installations techniques suite nouvelle ESP	SECURITE	180	
Mise sous organigramme des clés	SECURITE	120	
Sécurisation zone protégée SJI	SECURITE	450	
Désamiantage locaux servitude LPR	ENVIRONNEMENT	200	
Fiabilisation des climatisations	ENVIRONNEMENT	150	
Remplacement éclairage extérieur zone protégée (LED)	ENVIRONNEMENT	70	
		<b>3520</b>	

~ 15% des investissements globaux du site

## PROGRAMME DE PRÉVENTION :

- Remise à hauteur de l'ensemble des protections foudre des derniers bâtiments du site Gironde non revus.
- Surveillance en cours de nos eaux souterraines (exploitation des piézomètres).
- Distribution de portatifs radio géolocalisés à tous les personnels intervenants dans les zones d'essais.
- Développement d'un outil informatique de gestion de situations d'urgence et de coordination des activités.
- Sécurisation des accès.

## ETUDE D'INCIDENCE DES ACTIVITÉS :

- Complément demandé par le CGA pour compléter notre DDAE  
➔ Incidence des prélèvements d'eau et rejets industriels
- Etude réalisée par le BE Rivière Environnement sur :
  - Réseau hydrologique entourant l'emprise
  - Sites Natura 2000 situés en aval
- **Conclusions** (extrait) :

L'évaluation réalisée tend à démontrer l'absence d'impact de l'activité de la zone CDGZ sur l'état de conservation du site Natura 2000 concerné. Les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire recensés sur le site Natura 2000 ne semblent pas impactés, ni menacés par les activités de la DGA EM sur la zone CDGZ.

L'absence de rejet direct ou impact direct sur le site Natura 2000 est un vecteur de sécurité pour la conservation du site Natura 2000.

## BILAN DES INSPECTIONS ET AUDITS HSE :

- mars 2017 : inspection DGA radioprotection
- mars 2017 : contrôle radioprotection SPRA
- juin 2017 : audit 14001 préparation V2015
- avril 2017 : inspection sécurité essais
- sept 2017 : audit de transition 14001 V2015
- sept 2017 : audit charge des préventeurs (DRHMA)
- sept 2017 : inspection IPE
- nov 2017 : audit DGA SST site Gironde
- janv 2018 : contrôle radioprotection SPRA
- fév 2018 : inspection CGA/IIC (SMJ)
- fév 2018 : inspection CGA/ITA
- mars 2018 : inspection CGA/IIC (SJI)
- mars 2018 : audit de suivi ISO 14001
- oct 2018 : audit sécurité essais (SADT)

## BILAN INSPECTION CGA 2018 :

- 5 observations avec actions d'amélioration demandées
  - ➔ **Traitées**
- 2 écarts :
  - Impact des modifications de l'EDD sur la protection foudre
    - ➔ **soldé**
  - Gestion administrative des eaux usées des locaux DGA EM traitées par une STEP de AG Candale
    - ➔ **soldé**

# Merci pour votre attention



- Bilan des inspections par le Contrôle Général des Armées
- Bilan des inspections par la DREAL

# Commission de suivi de site

Établissements situés sur les communes de Saint-Médard-en-Jalles et Sainte-Hélène

Réunion du 11 septembre 2018



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.gpsdnewaquitaine.fr/developpement-durable/gpsd/>

## Ordre du jour

**1. Bilan de l'activité des établissements et nouveaux projets** (par les exploitants)

**2. Bilan des inspections** (par le Contrôle Général des armées et la DREAL)

**3. Autres sujets** à l'initiative des participants



# Rappel : rôle de l'inspection des installations classées

**Police environnementale** des établissements industriels et agricoles : **agents assermentés de l'État** sous l'autorité du Préfet.

**Prévenir et à réduire les dangers et nuisances**, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique.

## 3 grands axes :

- **l'encadrement réglementaire** : instruire les dossiers de demande d'autorisation et proposer l'autorisation ou le refus de fonctionnement d'une installation, proposer des prescriptions pour son fonctionnement, instruire les dossiers de cessation d'activité...
- la **surveillance** des installations classées : visites d'inspection, examen des rapports remis par des organismes vérificateurs externes, analyse des procédures de fonctionnement et d'études remises par l'exploitant, sanctions,...
- **l'information** auprès des exploitants et du public.



3

# ARIANEGROUP Sainte-Hélène

## 1 modification de site autorisée :

- Stockage temporaire en conteneur maritime dans l'attente de constructions remplaçant les bâtiments historiques (modification non substantielle)
- **1 évolution réglementaire** :
- APC 18/04/2018 : surveillance de l'atténuation naturelle de la pollution de la nappe, prescription de conditions permettant d'exclure des scénarios d'accident, étude substitution stockage avec pollution pyro de leur sol

## 1 inspection inopinée :

- respect des quantités maximales de produits autorisés en stock (réalisée le 08/02/2018)



4

# ARIANEGROUP Ste Hélène

## Inspection du 8 février 2018

(Timbrage des bâtiments de stockage)

### 3 Non-conformités :

- Défaut d'enregistrement des résultats du contrôle mensuel de l'intégrité de fûts métalliques : **soldé**
- Absence de référencement d'un fût dans le suivi des produits en stock : **soldé**
- Absence protection et cadenas sur tête d'un piézomètre de surveillance de la nappe du miocène : **soldé**

### 3 Demandes dont notamment :

- Transmettre la preuve de l'achèvement des travaux de consolidation du pilier en bois d'un bâtiment : **en cours**
- Transmettre les contrôles du génie civil des bâtiments : **soldé**



5

# ARIANEGROUP Saint-Médard

**Pas de modification notable du site sur les 12 derniers mois**

### 1 évolution réglementaire :

- Projet APC en cours : réduction des risques accidentels et des impacts chroniques, suite à REX accidents et plainte dont pollution Jalle, brûlage de déchets pyro

### 2 inspections dont 1 inopinée

- 1 contrôle inopiné des rejets aqueux par un laboratoire agréé



**1 rappel à la loi : mise en demeure du 21/02/2018**

6

# ARIANEGROUP St Médard

## Inspection du 8 février 2018

(Inopinée – brûlage des déchets pyrotechniques)

### 2 Non conformités :

- 2 brûlages en présence de brume (23 janvier 2018 à 9h00 et 24 janvier à 5h30) : **soldé**

- Mesure de la vitesse du vent non opérationnelle : **soldé**

### 3 Demandes dont notamment :

- Réalisé une étude technico-économique pour une station météo permettant un enregistrement des conditions météo et une analyse temporelle : **soldé**

- En l'absence de moyens d'analyse des conditions météo nocturnes, ne pas réaliser de brûlage de nuit : **soldé**

- Compléter la procédure de brûlage par une check-list des conditions météo : **soldé**



7

# ARIANEGROUP St Médard

## Inspection du 4 avril 2018

(retour d'expérience des incidents, nouvelles installations)

### 4 Non conformités :

- 2 rejets aqueux non autorisés de perchlorate (24 juillet et 9 septembre 2017) : **soldé**

- Rétention d'une fosse de collecte d'eaux souillées non étanche : **soldé**

- Arrêt inopiné d'une des barrières hydrauliques (du 28 décembre 2017 au 8 janvier 2018) : **soldé**

- Absence de réalisation de l'étude technico-économique de mise en œuvre de détection incendie : **soldé**

### 7 Demandes dont notamment :

- Justifier de la mise en œuvre des améliorations identifiées suite aux incidents : **soldé**



8

# ROXEL Saint-Médard

## 1 modification de site autorisée :

- Création de 2 bâtiments en remplacement de 8 bâtiments existants (modification non substantielle)
- **1 évolution réglementaire :**
- APC 12/02/2018 : réduction des risques accidentels et des impacts chroniques, suite à REX accidents dont pollution Jalle, incendie du 5 juillet 2015

## 1 inspection

1 contrôle inopiné des rejets aqueux par un laboratoire agréé



**1 rappel à la loi** : mise en demeure du 11/06/2018

9

# ROXEL St Médard

## Inspection du 11 avril 2018

(récolement aux échéances préfectorales)

### 3 Non conformités :

- 215 non conformités lors du contrôle des installations électriques dont certaines sont récurrentes et n'ont pas fait l'objet d'actions correctives depuis le dernier contrôle annuel : **en cours**
- 1 rejet aqueux non autorisé de perchlorate du (27 au 28 novembre 2017) : **soldé**
- 1 rejet aqueux non conforme en pH le 14 février 2018 : **soldé**
- **6 Demandes dont notamment :**



- Transmettre le registre des déchets pyrotechniques et amiantés éliminés suite à la remise en état du bâtiment incendié en juillet 2015 : **en cours**

10

**FIN**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-QUÉBEC

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.gouv.qc.ca/drae/accueil/index.html>